

# COMITE DES ECHECS DU BAS-RHIN

(Ligue d'Alsace des Echecs)

Registre des Associations Tribunal d'Instance de Brumath Vol. 27 n° 90

Agréé "Jeunesse et Sport" et "Conseil Général du Bas-Rhin"

Site internet : [www.echecs67.com](http://www.echecs67.com)



Président

**GENZLING Philippe**

36, rue de la Couronne

67550 VENDENHEIM

Tél. : 03 88 69 48 44

Mail : [pgenzling@evc.net](mailto:pgenzling@evc.net)

Vendenheim, le 11 février 2010

## BRAVO !

Toutes nos félicitations pour avoir obtenu ta qualification pour le **Championnat de France des Echecs Jeunes 2010**.

Cette compétition se déroulera du **11 au 18 avril 2010** dans la ville de **Troyes**. Tous les détails d'organisation sur [www.echecs.asso.fr](http://www.echecs.asso.fr)

Les parents qui le souhaitent peuvent faire bénéficier leur enfant joueur d'un suivi technique sur place. Pour **70 €** de participation (coût d'un entraîneur pour le CEBR 1500 €), le Comité des Echecs du Bas-Rhin met à disposition d'un groupe d'au maximum 8 joueurs, un entraîneur expérimenté, pour analyser les parties qui viennent d'être jouées et préparer les rencontres suivantes.

Les groupes de suivi seront constitués en fonction des demandes et l'ordre de priorité sera celui de la date à laquelle la réponse à cette offre de suivi aura été reçue par le CEBR.

Pour la bonne organisation de la participation des joueurs bas-rhinois, veuillez remplir et renvoyer le talon ci-dessous **avant le 15 mars 2010**. **Tout désistement connu à temps** permettra la qualification du joueur suivant par ordre de classement au Championnat d'Alsace.

PH. GENZLING

^-----

talon à remettre ou renvoyer avant le 15 mars 2010 **quelles que soient les réponses** à M. GENZLING  
36 rue de la Couronne 67550 VENDENHEIM ou M. REEB 7 rue du Village 67240 KURTZENHOUSE.

NOM : ..... Prénom : ..... Catégorie : Pup Ben ou Min\* Mixte ou F\*

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email : .....@.....

***participera, ne participera pas*** \* au Championnat de France d'Echecs Jeunes 2010

***sollicite, ne sollicite pas***\* le suivi sur place par un entraîneur (chèque de 70 € à l'ordre du CEBR ci-joint)

**\* rayer la mention inutile**

signature du joueur / de la joueuse

signature des parents